

## **Compte-rendu du Groupe Habitat Privé Du 3 décembre 2018**

Réunion téléphonique tenue de 17h30 à 18h30

- Membres du GHP présents : Pierre Olivier (COPRO +), Nicolas CROZET (*URBANIS*), Nico DEMBINSKI (*ALTAIR*), Yves JULOU

### **1. Suivi de la convention Anah – ACAD**

Par un mail en date du 27 novembre, Fatiha Amrouche nous informe que :

« L'avenant et la réponse au courrier de la Présidente d'Acad ont été signés. Le paiement du solde 2017 est dans les tuyaux et l'acompte 2018 sera mis au paiement à réception de l'avenant 2018 signé. »

S'agissant du point **Habiter Mieux**, elle nous renvoie sur Vincent Perrot qui doit prendre contact avec nous pour travailler sur le plan d'actions 2019.

Sur la **dématérialisation**, elle nous propose de faire le point avec Johanna Bouheret et Véronique Giacobino, chef de projet déploiement et responsable du pôle d'assistance réglementaire et technique de l'Anah.

### **2. Suivi de la mise en œuvre de la feuille de route GHP 2018**

- Démarche certification et plan de communication

Le premier temps de la démarche consiste à élaborer un dossier de présentation des membres du GHP. Yves Julou a remis en forme sous word les fiches existantes dans le site internet de l'ACAD, et les a adressées à chaque adhérent pour une mise à jour sous une forme cohérente. Copro + et Urbanis les ont déjà mises à jour et renvoyées. Merci aux autres membres de le faire en décembre afin que l'on dispose d'une base cohérente à partir de laquelle la présentation du GHP pourra être rédigée.

➔ Constitution du dossier de présentation du GHP par Damien et Yves.

- Dématérialisation des dossiers Anah

➔ Réunion spécifique des opérateurs ACAD concernés en Ile de France à monter avec L'Anah.

Sont principalement concernés par cette rencontre, les opérateurs confrontés aux problèmes liés à la dématérialisation des dossiers PO en Ile de France. Pour Urbanis, Nicolas Crozet indique que le référent sera Raphael Didry. Merci à Damien d'indiquer le référent pour Citémétrie. Si Ozone souhaite y être associé, merci d'indiquer un référent. Yves Julou se propose de faire le lien avec l'Anah pour monter cette réunion.

- Habiter Mieux

Nico Dembinski fait part de sa préoccupation de voir arriver ENGIE comme nouvel opérateur Habiter Mieux. Il nous transmet le lien vers le site de l'Anah qui précise le positionnement d'Engie (cf annexe : note extraite du site de l'Anah).

Il s'ensuit une discussion dont les termes rappellent celle qui avait eu lieu concernant la présence de La Poste comme opérateur Habiter Mieux. Nicolas Crozet pense que ce type d'opérateur se contentera de monter des dossiers HM Agilité sur lesquels Urbanis ne se positionne pas. Au contraire, les membres de l'ACAD apportent une plus value en faisant un diag complet avant de prescrire des travaux. Il pense que la pression se relâchera dès que l'Anah aura atteint ses objectifs quantitatifs et que les prescripteurs de type Engie risquent de prescrire des travaux très incomplets et de ce fait non pertinents...

➔ Note de synthèse pour la prochaine réunion de suivi par Damien qui doit faire passer à tous un document collaboratif.

- Copropriétés

Rappel de la demande de Cerqual : réponse faite par YJ. Quid des réponses des opérateurs ?

### 3. Point sur Agrément

Dans la semaine précédant notre réunion, [REDACTED] a écrit et adressé un mail au CA de l'ACAD comportant une note intitulée « Agrément v3 » présentant la démarche à faire valider par le CA, et un projet de lettre au ministre

Suite à l'envoi de sa note au CA ACAD, Nicolas a eu une conversation téléphonique avec Marina Brodsky du groupe « Concurrence déloyale » qui accepte de travailler avec lui en binôme sur cette question de l'agrément et qui propose de retravailler le projet de courrier au ministre avec Valerie de Sigoyer, adhérente ACAD et surtout avocate spécialisée dans les sujets de commande publique.

➔ Cette démarche doit être présentée par Marina Brodsky au CA ACAD du 5 décembre pour validation.

### 4. Bilan d'activité GHP 2018

Yves rappelle que le bilan d'activité du GHP doit être présenté à l'Anah avant la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2019, avec la feuille de route 2019.

➔ Yves va donc transmettre très prochainement à chacun le tableau « excel » construit pour le prévisionnel 2018, comprenant toutes les lignes des actions projetées, les temps prévisionnels ayant été effacés. L'objectif serait d'avoir un retour pour le 10 janvier au plus tard, afin de pouvoir le consolider pour notre prochaine réunion physique du 14 janvier.

➔ Il est demandé aussi à chaque pilote thématique une note de synthèse des actions réalisées, des difficultés rencontrées et des pistes proposées pour 2019. Objectif : une première mouture pour le 14 janvier.

### 5. Calendrier 2019

Les différentes réunions, tant physiques que téléphoniques, sont inscrites sur le « google calendar ».

Il a été demandé en octobre de réduire le nombre de réunions téléphoniques, pour n'en garder qu'une intermédiaire entre 2 réunions physiques, et de mettre en place une visio conférence, plus conviviale qu'une réunion téléphonique. Merci aux adhérents qui disposent d'une solution d'en faire part afin de pouvoir comparer et choisir entre les nombreuses offres existantes.

Au vu de la diminution du nombre de participants lors des 2 dernières réunions téléphoniques, il semble utile d'en parler lors de la prochaine réunion physique du 14 janvier et de définir peut être un autre créneau horaire plus favorable.

**PS :** Yves Julou n'étant pas disponible pour la réunion intermédiaire du 18 février, il a été proposé en réunion de la décaler au 25 février. Merci aux membres absents le 3 décembre de confirmer cette possibilité.

**Prochaine réunion physique du GHP : lundi 14 janvier 2019 à 14h**

*CR rédigé par Y Julou le 4 décembre 2018*

#### **Annexe : extrait du site de l'Anah**

### **ENGIE, UNE ENERGIE AU SERVICE D'HABITER MIEUX**

16 octobre 2018

Partenaire historique du dispositif Habiter Mieux, Engie a renouvelé son partenariat avec l'Anah en 2017. Ensemble, ils poursuivent leurs efforts en faveur des ménages modestes en situation de précarité énergétique.

Le Plan de rénovation énergétique des bâtiments, présenté par le Ministre de la Transition écologique et solidaire en avril dernier, confirme la montée en puissance d'Habiter Mieux. L'objectif du programme est de rénover 75 000 logements éneergivores par an, soit 375 000 d'ici 2022.

Engie entend bien relever le défi. Au niveau national, l'un des leaders mondiaux de l'énergie informe les ménages susceptibles de bénéficier de l'offre [Habiter Mieux agilité](#) pour remplacer leur système de chauffage.

#### **Expérimentation en cours**

En 2018, Engie et l'Agence vont plus loin, en lançant une expérimentation de deux ans dans 11 départements de l'Ouest de la France. Nicolas Lefebvre, de la Direction des relations externes d'Engie, en livre les principaux détails : "Nos agences Engie Home Services, labellisées RGE\* « Offre globale », repèrent les ménages modestes éligibles aux aides [Habiter Mieux sérénité](#) et [Habiter Mieux agilité](#). Nous leur proposons une évaluation thermique gratuite de leur logement, avant de les accompagner dans la demande de subventions, le montage du dossier administratif, jusqu'à la réception des travaux". Ces échanges sont l'occasion de rappeler l'importance de bien entretenir ses équipements de chauffage pour optimiser ses charges énergétiques.

#### **Fédérer les partenaires**

De leur côté, les opérateurs peuvent orienter les ménages éligibles vers les équipes locales d'Engie, pour qu'elles proposent une offre répondant aux préconisations qu'ils ont formulées. En parallèle, Engie poursuit son soutien financier au programme Habiter Mieux. Entre 2011 et 2020, le Groupe aura versé près de 100 millions d'euros d'aides financières. Un engagement qui a déjà contribué à la rénovation de 250 000 logements en France. Rien d'étonnant, donc, qu'Engie fasse partie de la [Team Pro Habiter Mieux](#). "Face aux enjeux de la lutte contre la précarité énergétique, il est essentiel de fédérer les partenaires et mettre en place des actions concrètes pour promouvoir Habiter Mieux", conclut Nicolas Lefebvre.